
DESTINATAIRES :	Personnel en soins infirmiers, inhalothérapeutes, médecins et gestionnaires du CISSMO.
EXPÉDITEURS :	Jany Tremblay, conseillère cadre spécialisée en soins infirmiers – Volet soins généraux, DSIEU Priscilla Fortier, conseillère cadre spécialisée en soins infirmiers – Volet Programmes jeunesse et activités de santé publique, DSIEU (intérim) Christelle Robert, conseillère cadre spécialisée en soins infirmiers- Volet soins critiques, DSIEU
DATE :	Le 6 mai 2025
OBJET :	Nouveauté : Ordonnance collective Prévenir ou réduire la douleur associée à une ponction ou insertion d'aiguille en pédiatrie

Dans le cadre de notre engagement à encadrer nos pratiques et à offrir des soins sécuritaires et de qualité, une ordonnance collective visant à prévenir ou réduire la douleur associée à une ponction ou insertion d'aiguille en pédiatrie auprès de la clientèle pédiatrique a été élaborée. L'objectif est de standardiser les interventions tout en assurant une prise en charge efficace de la douleur chez nos jeunes patients.

Cette ordonnance collective s'applique aux secteurs suivants : Urgence hospitalière, Unité de pédiatrie et Médecine de jour.

Elle est disponible sur l'intranet depuis le 29 avril dernier.

- [OC-6122 Prévenir ou réduire la douleur associée à une ponction ou insertion d'aiguille en pédiatrie](#)

IMPORTANT :

Nous rappelons à tout le personnel concerné l'importance de prendre connaissance de l'intégralité de cette ordonnance collective ainsi que de la RSI-6002 : *Prévenir et soulager la douleur chez le nouveau-né, le nourrisson et l'enfant* et de la Méthode de soins informatisée : *Application d'un médicament sur la peau ou les téguments*.

La consultation et le respect de ces documents sont essentiels afin d'assurer la conformité aux meilleures pratiques cliniques et de garantir la qualité et la sécurité des soins offerts à notre clientèle pédiatrique.

L'équipe de la DSIEU demeure disponible et nous vous encourageons à communiquer avec l'infirmière clinicienne soutien à la pratique clinique ou la conseillère en soins infirmiers de votre secteur pour du soutien personnalisé.

Nous vous remercions de votre habituelle collaboration.